

Autorisation de Location de TechnoPlus

ROYAUME DU MAROC

PRÉFECTURE DE CASABLANCA

COMMUNE URBAINE DE CASABLANCA

SERVICE COMMUNAL D'URBANISME – DIVISION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

AUTORISATION DE LOCATION À USAGE COMMERCIAL

Réf. : 2025/LOC/8745

Date : 03 août 2025

DÉCISION ADMINISTRATIVE

Le Président du Conseil Communal de Casablanca,

Vu le dahir n° 1-58-008 du 24 février 1958 relatif au droit d'occupation du domaine privé,

Vu la loi n° 12-90 relative à l'urbanisme,

Vu la demande formulée par la société **TECHNOPLUS SARL**, en date du 20 juillet 2025,

Vu l'avis favorable des services techniques et d'hygiène de la commune,

AUTORISE

La société **TECHNOPLUS SARL**

RC : 123456 — IF : 987654321 — ICE : 001234567890123

Représentée par : **M. Ahmed EL MANSOUR**, Gérant

À exploiter à titre de **local commercial**, le bien situé à l'adresse suivante :

14, Rue des Entrepreneurs, Quartier Industriel, Casablanca

Objet de l'activité :

- Vente de matériel informatique
- Développement de logiciels
- Prestations de services IT
- Maintenance et formation

Cette autorisation est délivrée à titre personnel et non transférable, pour l'exploitation exclusive du local précité, dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment les normes de sécurité, d'hygiène et d'urbanisme.

REMARQUES IMPORTANTES

- Toute modification de l'activité, du lieu ou du statut juridique doit faire l'objet d'une nouvelle autorisation.
- Le local ne peut être affecté à un usage autre que celui expressément autorisé.
- Cette autorisation ne tient pas lieu de permis d'habiter ni de certificat de conformité.

Autorisation de Location de TechnoPlus

Fait à Casablanca, le 03 août 2025

Pour le Président du Conseil Communal
Le Chef du Service des Affaires Économiques

Signature – Cachet officiel de la commune